



CREDITS D'INTERVENTION DU PARC NATIONAL DES PYRENEES
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LES COLLECTIVITES ET AUTRES STRUCTURES ELIGIBLES
(DELIBERATION CA 33-2022 du 25 novembre 2022)

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention auprès du Parc national des Pyrénées :

- un modèle de lettre de demande de subvention à adresser au Directeur du Parc national des Pyrénées (*page 2*)
- des informations pratiques sur le projet et le porteur de projet (*pages 3 et 4*)
- une présentation détaillée du projet à compléter (*pages 5, 6, 7 et 8*)
- la liste de pièces à joindre au dossier (*page 9*)
- une note d'engagement du porteur de projet bénéficiaire de l'aide du Parc national (*page 10*)
- Cocher ci-dessous la case correspondant à votre cas :

☐ une première demande

☐ le renouvellement d'une demande

Ce dossier, **accompagné des pièces demandées**, est à adresser en version électronique ou papier à :

contact@pyrenees-parcnational.fr

ou

Parc national des Pyrénées – Villa Fould

2 rue du IV septembre – 65007 TARBES Cedex

Un accusé de réception sera délivré par le service instructeur du Parc national des Pyrénées.

MODELE DE LETTRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

(à compléter et joindre au dossier)

Monsieur le Directeur,

La commune de
particulier éligible,...) souhaite réaliser

(ou tout autre organisme,

(description synthétique de l'opération).

Je sollicite au titre des Crédits d'Intervention du Parc national des Pyrénées, une subvention d'un montant de €, au taux de %, sur un montant global de l'opération de € hors taxes *(ou toutes taxes comprises pour les organismes ne récupérant pas la taxe sur la valeur ajoutée ou non assujetti au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée).*

Demande complémentaire à effectuer si le début de l'opération est antérieur au mois de septembre de l'année N):

Le commencement de l'opération étant fixé au *(date)* , je sollicite l'autorisation de démarrer le projet par anticipation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Date et Signature

INFORMATIONS PRATIQUES

INTITULE DU PROJET (*à détailler dans l'annexe 1*) :

COÛT TOTAL DU PROJET :

Préciser en hors taxes (*si assujettissement TVA/FCTVA*) ou en toutes taxes comprises

MONTANT DE SUBVENTION SOLLICITE :

TAUX :

TOTAL DES AUTRES AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET :

RAISON SOCIALE :

FORME JURIDIQUE :

- ☐ Collectivité locale
- ☐ Organisme consulaire
- ☐ E.U.R.L. ☐ S.A.R.L. ☐ S.A
- ☐ Entreprise individuelle
- ☐ Autre (préciser) :

ADRESSE :

Pour une personne morale :

N° SIRET (14 chiffres) :

N° NAF :

Pour une personne physique :

- Nom et prénom du bénéficiaire :

- Date de naissance du bénéficiaire :

- Code INSEE de la ville de naissance du bénéficiaire :

Régime TVA : assujetti	☐ OUI	☐ NON
Maîtres d'ouvrage publics : FCTVA	☐ OUI	☐ NON

En cas de non assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée ou au fonds de compensation de la taxe de la valeur ajoutée une attestation le précisant sera jointe au dossier

Pour les entreprises uniquement (page à compléter et signer) :

- L'entreprise appartient-elle à un groupe de type holding ? : OUI NON
(Si oui, à préciser dans le point 3 de l'annexe 2).
- Effectifs salariés actuels :
- Eléments comptables au 31-12-N-1 (si la subvention est inférieure ou égale à 50 000€, en remplacement de la liasse fiscale) :

Chiffre d'affaires :		Capitaux propres :	
Excédent brut d'exploitation :		Dettes financières :	
Résultat d'exploitation :		Crédits de trésorerie :	
Résultat net :		Total du bilan :	

REPRESENTANT LEGAL :

Fonction :

Identité :

Coordonnées : Tél :

Adresse électronique :

REFERENT (s'il diffère du représentant légal)

Identité :

Fonction :

Coordonnées

Tél :

Adresse électronique :

Pour les entreprises et organismes ayant une activité dans un secteur concurrentiel, liste des aides attribuées par des personnes publiques, collectivités locales, Etat, Union européenne... (*exemples : subventions, bonifications d'intérêt, aides publiques, exonérations fiscales*) obtenues durant les trois dernières années avec origine, objet, montant (*ou état néant*) Cet état est nécessaire à la vérification de la règle européenne de minimis.

	Origine de l'aide	Dénomination et objet de l'aide	Montant
Aides obtenues durant les trois dernières années dont aides fiscales			
Aides sollicitées pour le projet Autres (<i>le cas échéant</i>)			
Total			

Je soussigné, en qualité de représentant légal de _____, ayant qualité pour l'engager juridiquement au titre de _____, sollicite une subvention européenne pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité **et décrit page 5.**

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

J'ai sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement du projet détaillé ci-après.

J'ai pris connaissance des informations et m'engage à respecter les obligations indiquées en annexe si l'aide m'est attribuée.

Cachet :	Date :	Nom et signature du représentant légal :
-----------------	---------------	---

PRESENTATION DU PROJET

1/. TITRE DU PROJET :

2/. LE PROJET CONTRIBUE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AU TITRE DE :

- ☐ Axe n°1 : améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire,
- ☐ Axe n°2 : encourager l'excellence environnementale,
- ☐ Axe n°3 : développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines,
- ☐ Axe n°4 : encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques,
- ☐ Axe n°5 : informer et éduquer pour mieux préserver,

3/. QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET AU REGARD DE LA CHARTE DU TERRITOIRE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES ?

4/. COMMUNE DANS LAQUELLE A LIEU LE PROJET OU COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :

5/. LES SERVICES DU PARC NATIONAL DES PYRENEES ONT-ETE ASSOCIES AU PROJET :

☐ OUI ☐ NON

Si non, précisez les raisons pour lesquelles le Parc national des Pyrénées n'a pas été associé :

6/. DATES D'EXECUTION :

❖ **Date de démarrage du projet :**

Cocher si votre projet doit débuter avant la décision d'attribution :

☐ Demande de dérogation de commencement anticipé

❖ **Date de fin prévue du projet :**

Pour les projets dont la réalisation est supérieure à une année indiquer l'état prévisionnel de réalisation des dépenses par année civile.

7/. DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET :

8/. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Lorsque le demandeur récupère la taxe sur la valeur ajoutée ou est inscrit au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, la dépense subventionnable doit être présentée avec les montants hors taxe.

DEPENSES	Montant HT*	Montant TTC*	RESSOURCES	Montant*	%
Acquisitions foncières			Aides publiques (1) :		
Construction extension de bâtiments			- Union européenne		
Réhabilitation de bâtiments			- Etat (à préciser)		
Travaux Publics			- Crédits Intervention - Parc national des Pyrénées		
Equipements			- Région		
Autres travaux			- Département		
Etudes			- Communes ou Groupements de Communes (à préciser)		
Fonctionnement (pour les dépenses de fonctionnement, détaillez les dépenses, notamment salaires et charges voir 3)			Etablissements publics		
Conseil			Autres (2)		
Communication			Autofinancement		
Divers			Fonds propres		
<i>A DEDUIRE (s'il y a lieu)</i>			Emprunts (2)		
Recettes générées par l'investissement			Crédit-bail		
			Autres (2)		
TOTAUX					

* ne pas indiquer les centimes d'euros

(1) à énumérer : ministères, nom des collectivités et établissements publics dont organismes consulaires, Fond de concours d'agences ou structures exerçant une action publique pour le compte de l'Etat. ...

(2) : à détailler

(3) : indiquer le cas échéant les modes de calcul (exemple : salaires et charges (x par mois) X (y personnes) X (z mois)

NB : les dépenses sont, le cas échéant, présentées par « sous-projets »

9/. JUSTIFICATION DU RESPECT DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Délibération du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées – CA 24 – 2021 – du 9 novembre 2021

- Relever du territoire du Parc national des Pyrénées
- Avoir une démarche environnementale (*prise en compte de la biodiversité, respect du patrimoine bâti, démarche haute qualité environnementale....*)
- Prendre en compte tous les publics (*handicapés, en insertion sociale*)
- Rechercher un partenariat financier équilibré
- Avoir une démarche participative
- Respecter la réglementation : autorisation obtenue avant le dépôt du dossier (*site classé, Patrimoine mondial, Natura 2000...*)
- Pour les projets d'aménagement, justifier d'une intervention du C.A.U.E. du département concerné.

Cachet :	Date : .../ .../ ...	Nom et signature du représentant légal :

PIECES A JOINDRE A L'INSTRUCTION DU DOSSIER

☐ **1. Preuve de l'existence légale :**

- ♦ Pour les entreprises : extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné,
- ♦ Pour les particuliers : statut social – autoentrepreneur, etc.

☐ **2. Pour les collectivités, délibération de l'organe compétent approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel détaillé présenté dans la demande.**

☐ **3. Tous devis, projets de contrats ou tous autres documents, datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permettant d'apprécier le montant de la dépense et l'éligibilité aux règles des crédits d'intervention fixées.**

☐ **4. Relevé d'identité bancaire ou postal**

☐ **5. Attestation de régularité fiscale et sociale à jour et d'une validité inférieure à une année à la date de dépôt du dossier**

☐ **6. Attestation de non récupération de la taxe sur la valeur ajoutée**

☐ **7. Attestation mentionnant les aides perçues dans les trois dernières années**

☐ **8. Copies (*si le demandeur en dispose*) des décisions d'aides publiques déjà obtenues pour le projet (*délibération des collectivités locales, etc.*) indiquant le montant de la subvention, son intention de cofinancer le projet et de soumettre dans un délai précis la demande de cofinancement à l'organe délibérant.**

☐ **9. Pour les travaux (*et acquisitions immobilières*) :**

- état des autorisations préalables requises par la réglementation (*permis de construire...*),
- plan de masse, plan de situation, plan cadastral,
- justification de la propriété foncière du site ou du bien concernés,

☐ **10. Attestation de non commencement des travaux**

Une dérogation pourra être accordée pour un démarrage anticipé de l'opération. Dans ce cas, une demande devra être formulée par le maître d'ouvrage lors du dépôt.

Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'étude du dossier

ANNEXE :

OBLIGATIONS DU PORTEUR DE PROJET BENEFICIAIRE

DE L'AIDE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

Le porteur de projet bénéficiaire de l'aide attribuée partiellement ou en totalité doit **s'engager**, sauf renonciation expresse à cette aide, à **respecter les obligations ci-après qui seront reprises dans l'arrêté attribuant l'aide du Parc national des Pyrénées** :

Je, soussigné _____, représentant légal de

m'engage, à réaliser le projet détaillé en annexe et intitulé :

dans les conditions énoncées ci-après :

1 – Je m'engage à me soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et/ou sur place, y compris au sein de ma comptabilité, effectué par le Parc national des Pyrénées, par toute autorité commissionnée par le Directeur du Parc national des Pyrénées ou par les corps d'inspections et de contrôle nationaux y compris les juridictions financières. A cet effet je m'engage à présenter aux agents du contrôle tous documents et pièces établissant la réalité, la régularité et l'éligibilité des dépenses encourues

2 - Le plan de financement – Aides publiques :

Je m'engage, afin que l'Etat et le Parc national des Pyrénées puissent répondre à ses obligations, à transmettre au service instructeur, dès réception, les décisions relatives aux aides publiques sollicitées (notification des aides nationales et délibérations des collectivités locales) *(sauf si elles sont jointes au dossier)*.

3 - Les dépenses éligibles :

Je dois informer le service instructeur du début d'exécution du projet.

Je prends note que ne peuvent être incluses dans l'assiette de la subvention que des dépenses effectuées pour la réalisation de l'opération à compter de la date déclarée de début d'opération en page 5 de la présente demande et celles acquittées jusqu'à la date de caducité de la décision de subvention notifiée.

4 - Le paiement de l'aide du Parc national des Pyrénées :

Pour le paiement de l'aide *(qui intervient en fonction de la disponibilité des crédits)* il est demandé :

- ✓ un compte-rendu d'exécution de l'opération ;
- ✓ de justifier la totalité des dépenses éligibles effectuées avec les pièces justificatives des dépenses encourues ;
- ✓ les décisions des co financeurs publics *(si elles n'ont pas été produites antérieurement)*.

La justification des dépenses encourues s'effectue par la production de factures acquittées, mention portée sur chaque facture par le fournisseur, mais également par la production de pièces de valeur probante équivalente, à savoir :

- pour les opérateurs publics, copie des factures *(ou d'un relevé des factures)* accompagnées d'une attestation de paiement délivrée par le comptable public concerné ¹;
- pour les opérateurs privés, les factures certifiées payées, mention portée, sur chaque facture ou sur un état récapitulatif, par un commissaire aux comptes ou un expert comptable ou accompagnées de relevés de compte bancaire de l'opérateur faisant apparaître les débits correspondants.

¹ Pour les opérations effectuées en régie les factures sont remplacées par un état des dépenses précis.

5 - La réalisation du projet : le Parc national des Pyrénées sera associé dans la mise en œuvre de l'opération. Le calendrier qui sera communiqué relatif à la remontée des factures et autres justificatifs certifiés de dépenses devra être respecté.

En cas d'abandon du projet ou de modification du plan de réalisation, le Parc national des Pyrénées devra en être informé avec communication des éléments modifiés.

6 - La comptabilité de l'opération : une comptabilité séparée sera tenue ou selon une codification comptable adéquate. Ces pièces seront conservées jusqu'à la date limite à laquelle sont susceptibles d'intervenir les contrôles, soit cinq ans après la date de l'arrêté attributif de subvention.

7 - Publicité :

La publicité liée à la participation financière du Parc national des Pyrénées (*panneaux, information des publics concernés, apposition du logo du Parc national des Pyrénées sur les plaquettes, affiches de communication, etc.*) sera mise en place.

8 - Reversement et résiliation : le porteur de projet sera informé qu'en cas de non-respect des obligations ci-dessus et en particulier, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement ou du programme des travaux sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet ou en cas de refus des contrôles, le Directeur du Parc national des Pyrénées exigera, par titre de perception exécuté par Madame l'agent comptable du Parc national des Pyrénées, le reversement partiel ou total des sommes versées.

Dans le cas où, dans les cinq ans suivant la réalisation de l'opération, celle-ci connaîtrait une modification importante affectant sa nature ou ses conditions de mise en œuvre ou procurant un avantage indu au bénéficiaire ou à un tiers et résultant soit d'un changement d'affectation sans autorisation ou d'un changement dans la propriété de l'objet de la subvention, soit de l'arrêt ou du changement de localisation d'une activité productive, le Directeur du Parc national des Pyrénées, par titre de perception exécuté par Madame l'agent comptable du Parc national des Pyrénées, exigera le reversement partiel ou total des sommes versées.

Le porteur du projet s'engage en cas de non-respect de ses engagements et obligations à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

Cachet :	Date :	Nom et signature du représentant légal :